

## Budget 2017 : le compte n'y est toujours pas, la France doit mieux faire !

Paris, le 28 septembre 2016 – Le ministère de l'Economie et des Finances vient de publier le Projet de loi de finances (PLF) 2017 qui marquera cette année une légère hausse de près de 5 % des crédits de la mission Aide publique au développement (APD). Coordination SUD s'en félicite mais regrette que cette hausse des crédits ne soit pas plus ambitieuse pour compenser le cumul des coupes que cette mission aura subi sans discontinuité depuis 2010.

Coordination SUD se félicite de l'inversion de la courbe du budget de l'APD, qui augmente de près de 5 % et atteint 2,62 milliards d'euros pour le PLF 2017. « Il s'agit de la première hausse des crédits depuis 6 ans ! », souligne Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. « Cependant, ce geste arrive à la fin du quinquennat, ce qui rend plus incertaine son application en 2017. Surtout, cette relative bonne nouvelle ne saurait cacher les coupes répétées des dernières années pointant les incohérences de la politique française de développement et de solidarité internationale ».

En 2015, la France ne consacre que 0,37 % de sa richesse nationale à l'APD, contre les 0,7 % promis devant la communauté internationale à maintes reprises. « Depuis 2010, les crédits de la mission APD ont diminué de 800 millions d'euros ! Avec la publication de ce nouveau Projet de loi de finances, le compte n'y est toujours pas ! » complète Grégoire Niaudet, chef de file de la commission APD et financement du développement de Coordination SUD et chargé de plaider au Secours catholique-Caritas France. Et d'ajouter « Les ONG sont d'autant plus vigilantes car ces coupes de crédits destinés aux pays pauvres vont de pair avec un discours toujours plus porté sur des enjeux qui détournent l'aide vers d'autres intérêts, notamment la promotion des entreprises françaises à l'international ».

### AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, APRÈS LES PAROLES LES ACTES ?



Annnonce  
**HAUSSE DE L'APD POUR 2017**

“

Les arbitrages [pour le budget pour 2017] ont été faits par le Premier ministre et par moi-même - nous aurons une nouvelle hausse de l'aide publique au développement pour être à la hauteur de nos engagements.



”

Discours durant la Semaine des ambassadeurs, 2016

### AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, APRÈS LES PAROLES LES ACTES ?



Annnonce  
**AFFECTER 0,7 %**  
de la richesse nationale à l'APD

Réalité  
**0,45 %** en 2012,  
**0,37 %**  
du RNB en 2015

Extrait de la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, 2014



La France s'appuie sur le consensus de Monterrey, adopté par les Nations unies en 2002, qui fixe l'objectif de consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement.

Le Projet de loi de finances 2017, dernier de la mandature, doit résorber les coupes passées et redonner une orientation positive et ambitieuse à la politique française de solidarité internationale, pour tenir le cap des 0,7 % de richesse nationale pour l'APD.

En outre, Coordination SUD attend toujours un geste en matière de taxe sur les transactions financières conformément à l'annonce du président de la République, il y a quelques semaines, de vouloir consacrer plus de 50 % des revenus de cette taxe à la solidarité internationale, en addition à l'APD.

Les ONG françaises attendent du gouvernement qu'il redresse la barre et refasse de la solidarité internationale une priorité en lui consacrant des moyens à la hauteur des enjeux et des troubles que le monde traverse. C'est une question de responsabilité, un devoir de solidarité ! D'autres pays l'ont fait avant elle, la France peut et doit y parvenir.

- Notre **document d'analyse du Projet de loi de finances 2017** est accessible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2cqyYkD>
- Notre **fact-checking** est joint à ce communiqué de presse au format .pdf et image.

- Pour suivre la conversation sur Twitter, un seul hashtag **#SavezVousCompter**

\*\*\*\*\*

## Contact presse

Bénédicte Bimoko, [bimoko@coordinationsud.org](mailto:bimoko@coordinationsud.org) - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.